

Pour les retraites : un projet alternatif maintenant !

Category: Travail, emploi, chômage

écrit par jmfouquer | 23 janvier 2020

Déjà plus d'un mois et demi de grèves et de luttes ! Le mouvement de résistance qui a débuté le 5 décembre 2019 prouve une fois de plus que la tradition de rébellion populaire dans ce pays est vivante. Elle est même admirable.

Cheminot-es, agent-es RATP, enseignant-es et des centaines de milliers de personnes en grève ou en manifestations ont allumé un feu rouge face à Macron et son monde. Le relai a été passé aux raffineries, aux ports et docks, maintenant aux facultés et lycées. Musicien-nes et danseur-euses de l'Opéra ont joué sur la place de grève. Les travailleurs et travailleuses du secteur privé, souvent « privés » de liberté syndicale, morcelés par les chaînes de sous-traitance et de précarité qui cassent le collectif de travail, n'en ont pas moins débrayé, organisé des assemblées, participé aux manifestations, ajouté leur voix au mouvement.

Nous sommes dans un fourmillement de lutte qui s'installe dans la durée sous diverses formes. Il est loin d'être fini car la majorité de la société ne veut pas- ne veut plus- être dirigée par le système autoritaire, individualiste, répressif, qu'Emmanuel Macron incarne. Ce système se nomme un capitalisme néo-libéral débridé. Cela se traduit par la totale « liberté » laissée aux détenteurs de dividendes, de portefeuilles financiers, et de start up ubérisées, pour se déployer et dominer la société. Ces forces ont la « liberté » de prospérer sur le dos de régressions sociales systématiques, baptisées « universelles », et qui sont en réalité une adaptation universelle au marché de la force de travail humaine. Mais ce mouvement de contestation générale, en grève ou en

actions diverses, a besoin pour s'amplifier de remporter une victoire : le retrait du projet de loi Macron.

Comment gagner ?

* Il y a d'abord l'unité des travailleurs et travailleuses. Non il n'y a pas de fossé entre les droits du secteur privé et ceux du public ou des régimes spéciaux, en matière de retraite. Les syndicats ont amplement montré que les droits étaient pour l'essentiel convergents, même si des progrès d'unification par le haut sont possibles et nécessaires. Mais surtout : secteurs privé ou public ont tous subis avec acharnement, depuis les premières attaques de 1987-1993 (baptisées « réformes » !), puis 1995, 2003, 2007, 2010, 2014, des régressions dans le mode de calcul des pensions, dans la suppression de la retraite à 60 ans, dans l'allongement de la durée de cotisation, etc. Gouvernements de droite et gouvernements dits « de gauche » ne sont pas beaucoup distingués dans ces agressions, tous prenant appui sur les règles des prédécesseurs, parfois avec le même langage. Par exemple l'adage répété à l'envie : « si on vit plus longtemps, il faut travailler plus longtemps ». C'est le chœur chanté par les ministres de Hollande et par le gouvernement Macron. L'unité des droits public-privé est donc décisive !

* L'unité salariale des femmes et des hommes, tant de fois proclamées, jamais rendues obligatoires avec des contraintes et sanctions imposées aux entreprises, est absolument décisive pour empêcher le scandale social que représente pour les femmes des pensions de droit direct inférieures de 40% sur celles des hommes, à cause de carrières hachées et de l'accès inégal aux qualifications. Le droit des jeunes à un revenu salarial dès 18 ans permettrait aussi une pleine dignité de leur entrée dans la vie dite « active », que ce soit dans les études ou dans l'emploi sans précarité imposée.

* L'unité de lutte passe par la grève, sa généralisation, et par des actions de blocage de l'économie. Mais aussi par des démonstrations de rue sans violence que les manifestants-tes (cortèges de tête) à l'exemple des Gilets jaunes, ont su et savent organiser. Elle passe aussi par des assemblées

populaires interprofessionnelles dans les villes, décidant avec les syndicats les actions locales, délibérant des suites de l'action nationale. La démocratie dans la lutte est inséparable de l'unité d'action.

* Et il y a l'unité syndicale, tellement demandée par les salarié-es ! Elle se concrétise aujourd'hui par une entente inédite rassemblant pour la première fois : CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires avec les organisations de jeunesse. Ce pôle de lutte est très largement majoritaire dans le salariat si on cumule les résultats des élections professionnelles public et privé. Favorable à la retraite à points, la direction de la CFDT a pris la responsabilité de diviser le front de lutte. Mais il se pourrait que la réalité de l'entourloupe du Premier ministre, sur « l'âge pivot » et l'équilibre financier payé par les salariés et retraités, soit mise à jour rapidement. Les équipes de la CFDT pourraient bien ne pas soutenir un pacte politique avec Macron, exigé par le gouvernement.

L'alternative au projet Macron doit acquérir une portée politique nationale !

Il y a à l'évidence de solides points communs entre toutes les forces qui rejettent le projet Macron.

* Les grévistes et l'intersyndicale formulent des exigences : pas d'allongement de la durée du travail pour toucher sa pension, taux de remplacement qui permette une pension proche des meilleurs salaires, prise en compte de la pénibilité. L'examen des plates-formes syndicales détaillées montre une convergence certaine des propositions.

* Les 9 organisations syndicales de retraité-es agissent ensemble depuis des années sur des revendications communes.

* Les associations de lutte et de critique sociale, Attac et Copernic, ont plusieurs fois été à l'initiative de collectifs de luttes sur les retraites. Avec les Economistes atterrés elles pourraient aussi être une force de propositions.

* Sur le plan politique, le mouvement Ensemble ! a initié en octobre 2019 une tribune unitaire de critique du projet Macron. Par la suite, un meeting unitaire des forces de gauche et écologistes a été suivi d'une pétition commune, d'actes de

soutien aux grévistes, de la mise en place d'un « Comité de liaison » et maintenant d'une plate-forme commune adoptée par les parlementaires.

Toutes ces prises de position dessinent un contre-projet national cohérent.

En aucun cas, E. Macron ne peut se prévaloir de son élection en 2017 pour imposer sa loi. Macron a surtout été élu contre la menace de M. Le Pen.

Mais surtout, la seule majorité électorale ne doit pas écraser la démocratie populaire et sociale issue de l'histoire. Les mobilisations sociales ont conduit sur des décennies à ancrer dans le préambule de la Constitution et dans de nombreuses lois des « principes de droits sociaux » (Le Conseil national de la résistance par exemple) qui ne doivent pas être piétinés. C'est encore plus vrai dans une situation de crise démocratique profonde, où une grande partie de la population rejette les institutions verticales et semi-monarchiques de la 5ème République et s'abstient de voter. Par défiance par rapport au jeu du show présidentiel, ou par colère face aux reniements de ceux qui se présentaient sous une étiquette de progrès social et ont fait le contraire (Hollande).

Puisque le Premier ministre convoque une « conférence de financement » pour entériner ses projets, pourquoi le mouvement de lutte commencé le 5 décembre 2019 ne pourrait-il pas organiser une Conférence nationale des retraites pour mettre en valeur ses contre-propositions ?

Les organisations politiques de gauche et écologistes pourraient en être les invitant, en dialogue avec les syndicats et les associations.

Une telle initiative serait de nature à encourager la lutte en montrant que E. Macron et E. Philippe n'ont pas le monopole des projets. L'intérêt général est aussi celui de la lutte sociale !

Contre le duo Macron-Le-Pen : une alternative s'impose !

Marine Le Pen ne perd pas de temps en se déclarant tout de suite candidate pour 2022. Elle veut s'imposer comme la meilleure ennemie de Macron, lequel l'a installée comme son

opposante unique en lançant à l'automne 2019 l'infamie du débat sur l'immigration jugée trop voyante.

Face à ces deux larrons, il est de plus en plus urgent que les forces politiques de gauche et écologistes se rassemblent vraiment et montrent une volonté politique commune de construire une solution.

Elles peuvent le faire en dialogue avec les valeurs et aspirations issues des mobilisations sociales, écologiques, féministes, et pour l'égalité de tous les droits humains. L'action politique a besoin de se renouveler avec l'expérience citoyenne et l'action populaire, porteuses de sens.

Aucune organisation politique ne peut porter seule la solution.

C'est le sens des appels et initiatives qui ont surgi en juin 2019 (Big Bang, Sursaut à gauche, Convergeons), au lendemain des élections européennes mortifères pour la gauche dans son ensemble, et portés par des personnalités politiques, syndicales, associatives.

Adoptons le pluralisme ! C'est l'avenir !

Renouvelons les imaginaires de l'émancipation collective !

L'Equipe d'Animation Nationale d'Ensemble